



FICHE DE RECRUTEMENT

Gardes Régionaux Forestiers saisonniers

Définition – contexte

Dans le cadre de sa stratégie de protection et de valorisation des espaces naturels, la Région SUD a engagé en 2018 le plan « Guerre du Feu », fondé sur trois principes structurants : **Prévenir, Combattre et Reconstruire**. Ce dispositif mobilise chaque été 250 Gardes Régionaux Forestiers afin de renforcer la prévention du risque incendie, d'accompagner les acteurs territoriaux dans leurs missions d'information et de sensibilisation, et de contribuer à la surveillance des massifs forestiers. En intégrant ce dispositif, vous participerez pleinement à l'effort régional visant à préserver durablement le patrimoine forestier menacé par les incendies.

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, c'est quoi ?

Notre histoire :

- * Un outil créé en 2017 sous la forme d'un syndicat mixte d'aménagement et de gestion rassemblant 28 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône avec pour principales missions :
 - La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
 - L'aménagement du territoire ;
 - Le développement économique et social ;
 - L'accueil, l'éducation et l'information ;
 - L'expérimentation.
- * Une équipe dynamique et agile d'une vingtaine d'agents !

Le Parc est composé d'une vingtaine d'agents agissant sur plusieurs thématiques (paysage, gestion forestière, développement agricole, développement touristique, préservation des espaces naturels et de la ressource en eau, éducation à l'environnement et au territoire etc.)

Les espaces forestiers, occupant environ 80 % de la surface du Parc, sont des lieux de vie et d'activités diversifiées, ils remplissent ainsi de multiples fonctions : économiques, sociales, paysagères et environnementales. L'été notamment, ces espaces sont fortement exposés au risque incendie. Dans ce contexte, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume **recrute 18 Gardes Régionaux Forestiers (GRF) à temps complet de juin jusqu'à août inclus**.

Missions & Activités

Les Gardes Régionaux Forestiers seront encadrés par les deux écogardes permanentes et auront pour mission:

- * **Expliquer** aux usagers la réglementation en vigueur qui conditionne l'accès aux massifs forestiers l'été, les imprudences à ne pas commettre ainsi que les précautions d'usage à adopter en milieu naturel ;
- * **Réorienter**, si besoin, le public vers d'autres lieux de loisirs en cas de risque rouge ;
- * **Sensibiliser** les visiteurs sur la fragilité des sites et diffuser la culture du risque incendie ;
- * **Contribuer à la surveillance** des massifs lors des patrouilles en milieu naturel afin de prévenir tous départs de feu ;
- * **Renseigner** les visiteurs sur les missions du Parc et les lieux de découverte du territoire (patrimoines naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc de la Sainte-Baume en lien avec sa Charte ;
- * **Alerter** sur d'éventuelles incivilités, non-respect de la réglementation en vigueur ou des incidents ;
- * **Relayer** les observations faites sur le terrain ;
- * **Recenser** quantitativement et qualitativement la fréquentation du public ;
- * **Animer** un stand sur les marchés hebdomadaires ou lors de manifestations de plein air ;
- * Une partie de l'équipe des saisonniers animera également un jeu pédagogique au sein des centres de loisirs et des campings du territoire, auprès des jeunes publics ;
- * Certaines/certaines seront amenées/amenées à être davantage mobilisés sur des patrouilles en VTT.

Profil recherché

- * Goût et aisance pour la communication orale, le contact avec le public
- * Connaissances sur la gestion et la protection des espaces naturels
- * Notions sur le risque et la prévention des incendies de forêt en milieu méditerranéen
- * Capacité d'écoute, de pédagogie, d'animation et de gestion des conflits
- * Aptitude à travailler en extérieur (fortes chaleurs, exposition au soleil) et en autonomie (orientation, adaptabilité)
- * Aptitudes physiques (patrouilles pédestres et VTT, comprenant des dénivelés importants)
- * Capacité de travail en équipe
- * Forte sensibilité à l'environnement
- * La connaissance géographique du territoire du Parc de la Sainte-Baume serait un plus
- * Des connaissances naturalistes seraient également appréciées
- * Pratique de l'anglais et/ou d'autres langues fortement souhaitée
- * Respect du matériel, d'un planning préétabli, ponctualité

Conditions d'exercice

- * Localisation : Siège du Syndicat Mixte à Plan-d'Aups-Sainte-Baume (non desservi par les transports en communs) ;
- * Conduite de véhicule de service : **il est obligatoire de détenir un permis B boîte manuelle ;**
- * Déplacements sur les sites de patrouille : à pied, à vélo (VTT de service) et en véhicule de service ;
- * Travail en binôme ;
- * Une semaine de formation interne dispensée par le Parc (présentation du territoire, reconnaissances des patrouilles) à votre arrivée ;
- * Une deuxième semaine de formation dispensée par la Région fin juin sur le risque incendie ;
- * Travail en uniforme ;
- * Matériels fournis : polos, trousse de secours et sac à dos ;
- * Travail en extérieur et au contact du public ;
- * Contraintes horaires : activité exercée en journée en continu, y compris les week-ends et jours fériés. Pause méridienne prise sur le terrain. Jours de repos non fixes d'une semaine à l'autre ;
- * Salaire indicatif : SMIC horaire + participation à la mutuelle santé à hauteur de 30€ si souscription au contrat de groupe proposé auprès de la MNT + participation à la prévoyance à hauteur de 7€ si souscription à un contrat labellisé Fonction publique ;
- * **Date de prise de poste : lundi 1 juin 2026.**

Type et durée du contrat

Contrat à Durée Déterminée sur la base de 35h/semaine du 1 juin au 31 août 2026.

Agent contractuel sur emploi non permanent dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois, en application de l'article L.332-23 du code général de la fonction publique.

Cadre d'emploi : Filière technique, Adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C.

Recrutement

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

Préciser l'objet : « candidature au poste de Garde Régional Forestier »

- **Date limite de dépôt des candidatures : dimanche 15 mars 2026**
- **Dates prévues d'entretien : lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 avril 2026**

Renseignements :

Administratif : Centre de Gestion de la FPT - recrutement@cdg83.fr

Technique : Claire CEONE / Nikita MELUSSI - Ecogardes - 04 42 72 35 22

Documentation élémentaire

Sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume : www.pnr-saintebaume.fr